

PLANTES AROMATIQUES et MÉDICINALES

CONDITION DE REUSSITE DU PROJET

Travail et Compétences

Etant donné les exigences culturelles de la plante et celles du marché (pureté du produit), il faut prendre beaucoup de précautions, ce qui génère une charge de travail importante. La main d'œuvre doit être particulièrement importante lors des implantations, récoltes, séchages et battages.

De plus c'est un travail minutieux qui demande de nombreuses manipulations

Les ventes sont plus importantes en été (activité très saisonnière) d'où l'importance d'un complément de salaire.

CONTEXTE LORRAIN

- En Lorraine, ces productions sont essentiellement localisées sur le Massif Vosgien et ne concernent que quelques producteurs sur de petites surfaces (< 1 hectare). La production est commercialisée sous forme de plantes séchées, aromates, sirops, tisanes...
- Le secteur de la cueillette (ramassage de plantes non cultivées) est le fait de quelques cueilleurs.
- La liste des plantes possibles à cultiver et à cueillir en Lorraine est en annexe.

MARCHÉS et DÉBOUCHÉS

Marchés et débouchés

La production française est limitée. 70 à 80 % des volumes utilisés sont importés, à partir de provenances multiples :

- Europe de l'Est (Russie, Ukraine, Crimée, Pologne, Hongrie),
- Pays Méditerranéens (Maroc, Tunisie, Espagne, Turquie, Egypte),
- Autres (Chine, Afrique Noire, USA, Mexique).

Les bassins de production de la France sont :

- L'Île de France et l'Aquitaine pour les plantes condimentaires,
- Le Maine et Loire pour les plantes médicinales traditionnelles,
- Le Sud-Est pour les plantes aromatiques, médicinales et à parfum (lavande, lavandin),
- Et les régions céréalières pour les productions nouvelles ou intégrées.

Le Massif Central reste une zone de cueillette importante.

Types de produits

Les plantes aromatiques peuvent être classées en deux catégories selon leur destination :

- Les plantes consommées en l'état : plantes condimentaires (herbes aromatiques comme thym, laurier, estragon, persil et épices comme cumin, coriandre, genièvre,...), qui sont de plus en plus utilisées par les industries agro-alimentaires. (biscuiterie, charcuterie, fromagerie, conserves).
- Les plantes utilisées ou transformées par les industries pharmaceutiques (homéopathie, herboristerie, aromathérapie, phytothérapie,...), de parfums et cosmétiques, agro-alimentaires.

En Lorraine les débouchés sont essentiellement la vente directe et pour certains produits l'industrie pharmaceutique.

INDICATEURS TECHNIQUES

En règle générale, les techniques sont proches de celles du maraîchage.

L'objectif est d'éviter les adventices afin de limiter le tri.

Il est également nécessaire de préparer le terrain (précédents culturaux, façons superficielles, labour, fumure de fond, fertilisation), puis de semer (en pépinière ou en semi-direct) ou de planter dans le cas de bouturages (en mini mottes, en éclats de racines ou en rhizomes).

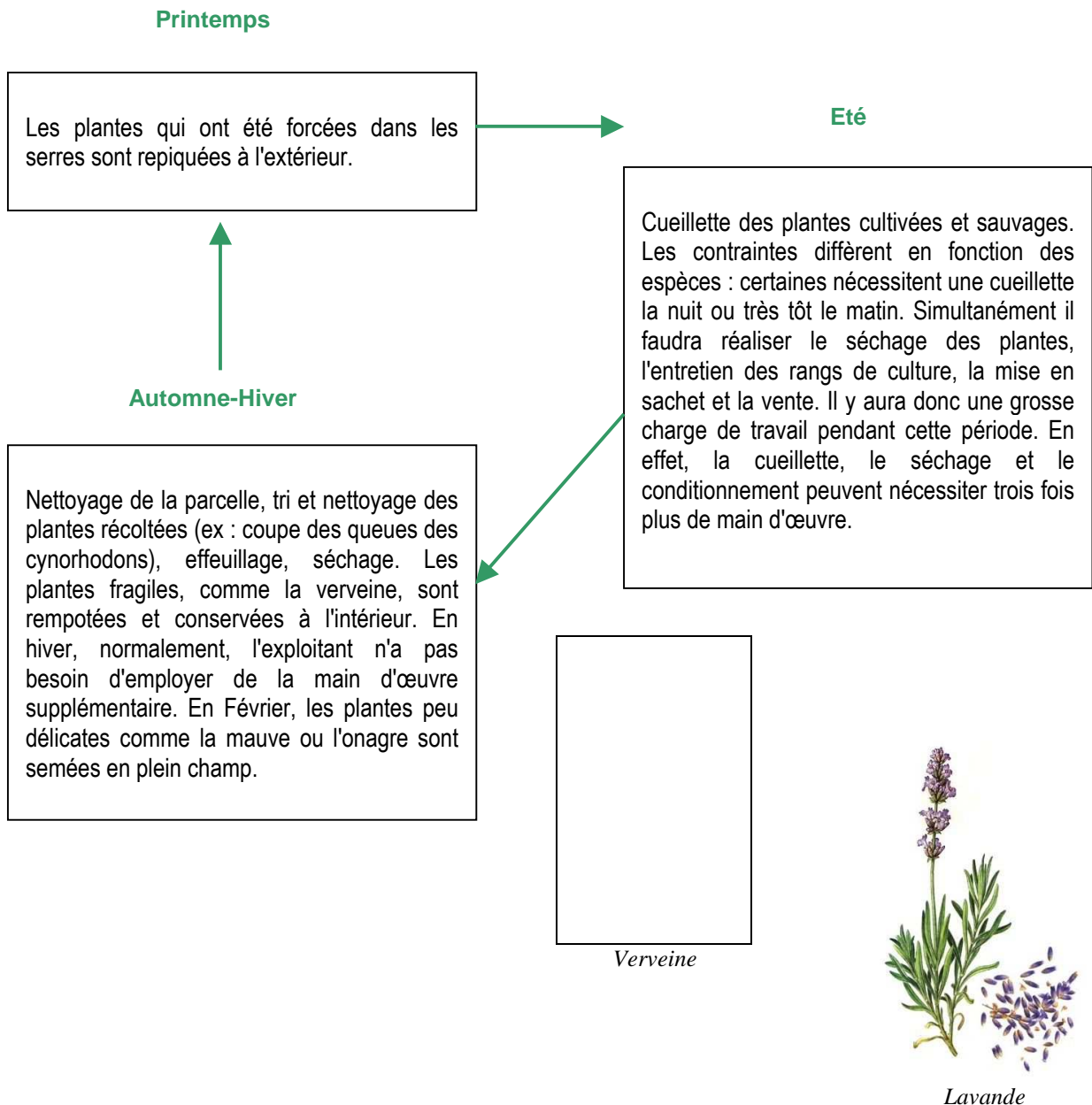
Les plantes aromatiques et médicinales demandent souvent beaucoup d'eau : un système d'irrigation est à prévoir. Le

désherbage peut être chimique (attention pour certaines plantes, un cahier des charges interdit l'emploi de produits phytosanitaires) ou le plus souvent, mécanique (binage) pour éviter la rémanence des différents produits employés.

La récolte peut être manuelle ou mécanisée. On utilise dans ce cas du matériel ayant très souvent subi des modifications pour l'adapter à la culture concernée.

Comme les substances actives de ces plantes sont issues de tissus sécréteurs généralement situés en surface, il faut prendre soin des plantes, de la mise en place jusqu'à la récolte et à la commercialisation.

Répartition du travail sur l'année



RÉGLEMENTATION

- SMI : - 1,25 hectares en plein air**
- 0,50 hectare sous abri**
- 0,20 hectare sous serre chauffée**

Depuis 1994, les plantes aromatiques et médicinales peuvent être cultivées sur les jachères, à des fins non alimentaires, avec obligation de contrat industriel.

Lorsque le producteur a choisi la vente directe, il doit respecter la réglementation qui interdit la vente de certaines plantes aux particuliers.

S'il choisit la vente aux laboratoires, il est préférable de la contractualiser.

La cueillette de plantes aromatiques sauvages dans les Vosges (Arnica, Sorbier, Ronce...) est soumise à réglementation. Elle nécessite une demande d'autorisation (en kg par jour et par personne) auprès des communes concernées.

MAIN D'ŒUVRE

Etant donné les exigences culturales des plantes et les précautions de manipulation, la charge de travail est importante. Certaines périodes nécessitent plus de mobilisation, notamment lors des plantations, de la récolte et du séchage.

Pour donner une idée :

- un hectare biné nécessite 100 à 150 heures de travail
- pour la plantation à la main, compter 500 à 600 plants maximum par jour et par personne.

En plantation mécanisée, compter 15 000 plantes/jour à 3 personnes (journée de 8 heures). Cependant cette technique n'est pas mise en œuvre en Lorraine.

Si la plantation est conduite biologiquement, prévoir le temps de binage pour 1 ha.

INVESTISSEMENTS

Le caractère fluctuant et aléatoire du marché des plantes médicinales nécessite une certaine prudence vis-à-vis des investissements.

L'investissement pour la production est :

- Limité si le travail se fait manuellement (prévoir beaucoup de main d'œuvre).
- Important en cas de mécanisation des cultures (nécessité d'adapter le matériel).
- Nul en cas de cueillette (se pose le problème du statut social et juridique du cueilleur), mais certaines récoltes sont limitées dans le temps (ex. floraison très courte) ce qui impose une main d'œuvre disponible rapidement.

L'investissement est important en cas d'installation d'un séchoir et des infrastructures accompagnant la conservation des plantes récoltées et cueillies. Il faut prévoir un local de séchage et un local de stockage avec un déshumidificateur pour éviter le développement des moisissures.

Il est bon également de prévoir l'aménagement d'un local pour la vente directe sur la ferme.

AIDES FINANCIÈRES

Conseil Régional

Des aides régionales au titre de la diversification agricole existent. Elles prennent en compte le coût de l'investissement du matériel spécifique, de l'aménagement d'un local de transformation. Les investissements liés au projet de valorisation non alimentaire des productions végétales peuvent bénéficier du soutien au projet de valorisation non alimentaire des produits agricoles (VANAPA).

En culture Bio, le matériel spécifique pour le désherbage, le travail du sol, la fertilisation, la récolte et les locaux ou équipements de stockage sont subventionnés.

Autres aides

Accès possible à la DJA et au PI (voir fiche "Financement du projet").

Pour le montage des dossiers, contacter les conseillers agricoles des Chambres d'Agriculture.

ANALYSE ÉCONOMIQUE

Chiffres recueillis sur une exploitation (hors temps de récolte)

PLANTES SÈCHÉES	Charges (en €/kg sec) Y compris la main d'œuvre	Semences	1,2
		Amendements	0,6
		Séchage	0,9
		Stockage	0,6
		Conditionnement	3,2
		Divers	0,6
	Total des charges	7,1	
Prix de vente (en €/kg sec)		46 à 200	

SIROP	Charges (en €/bouteille de 75 cl)	Plante	0,1
		Sucre/sel	0,5
		Conditionnement	0,35
		Divers	0,12
	Total des charges	1,07	
Prix de vente (en €/bouteille)		4,5 à 5	

AROMATES	Charges (en €/pot de 100 ml)	Plante	0,05
		Sucre/sel	0,1
		Conditionnement	0,20
		Divers	0,03
	Total des charges	0,38	
Prix de vente (en €/pot)		2	

Cycle long

CFFPA de Nyons

2 avenue de Venterol – BP 36 - 26110 NYONS
Tél. 04.75.26.65.90

Centre de recherches et de Formation en Chimie Extractive (ARCHIMEX)

Parc d'innovation de Bretagne sud
3 rue de Broglie – B CP n° 31 - 56039 VANNES Cedex
Tél. 02.97.47.06.00

Institut Supérieur International du Parfum, de la Cosmétique et de l'Aromatique Alimentaire

ISIPCA – 36 rue du Parc de Clagny - 78000 VERSAILLES
Tél. 01.39.54.43.84

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fiches réalisées avec les informations de :

Thierry ANTOINE, conseiller Chambre d'Agriculture des Vosges

Guide d'aide à l'installation d'exploitations de plantes aromatiques, médicinales et à parfum sur le département des Vosges. Rapport de stagiaires ENSAIA 2003

Bibliographie

Pour en savoir plus :

- La Grande Flore – Editions BELIN – G. BONNIER et R. FAURON - 1990
- Guide pratique de la cueillette des plantes sauvages – associations OLAGRO – 1990
- Fiches techniques – 44 plantes aromatiques et médicinales – ITEIPMAI
- Guide de conversion à l'Agriculture Biologique des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (réalisation de la pensée sauvage) – CEPPARM
- Réglementation de la commercialisation des plantes aromatiques et médicinales et des huiles essentielles en France – Juillet 1992 – ONIPPAM
- La filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales en Agriculture Biologique – Mai 1999 ONIPPAM
- Eléments de la réglementation relative à l'utilisation des plantes à parfum, aromatiques et médicinales des huiles essentielles – Janvier 1998 – ONIPPAM
- Document "Diversifier... ?" de Bourgogne – Octobre 2002

Rencontre de professionnels

Office National Interprofessionnel des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (ONIPPAM)

25 rue Maréchal Foch – BP 8 - 04130 VOLX
Tél. 04.92.79.34.46

Institut Technique Interprofessionnel de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (ITEIPMAI)

Croix Belle Tête – 49120 MELAY
Tél. 02.41.30.30.79

Conservatoire National des Plantes Médicinales, Aromatiques et Industrielles

Route de Nemours – 91490 MILLY LA FORET
Tél. 01.64.98.83.77

Comité Economique National des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (CEPPARM)

Traverse des métiers – ZI Saint Joseph
04100 MANOSQUE - Tél. 04.92.72.47.62

Fédération Nationale des Coopératives Agricoles de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (FNPAPAM)

49 avenue de la Grande Armée – 75116 PARIS
Tél. 01.44.17.57.16

Syndicat des Producteurs de Petits Fruits et Plantes Médicinales

Président : Roland BALANDIER
3 les Haies Vallées 88340 LE GIRMONT VAL D'AJOL
Tél : 03 29 30 61 36
bluet.des.vosges@wanadoo.fr

Association Vosgienne d'Economie Montagnarde (A.V.E.M)

18 boulevard Adolphe Garnier
88400 GERARDMER - Tél : 03 29 63 33 59
avem.vosges@wanadoo.fr

Liste nationale des plantes possibles à cultiver et à cueillir en Lorraine

Les plantes marquées d'une astérisque sont les plantes autorisées à la vente au public (décret n°79-480 en annexe). Ces plantes ne peuvent être vendues mélangées entre elles ou à d'autres espèces, à l'exception des suivantes : tilleul, verveine, menthe, oranger, cynorrhodon, hibiscus.

nom de la plante	cueillie/cultivée	partie utilisée	période de récolte	usages principaux
Ail des ours	cueillie en forêt	feuille	mars-avril	aérophagie, digestion
Asperule odorante	cueillie en forêt	sommité	mai	sédatif, digestion
*Bouillon blanc	cueillie en forêt	feuille	juin-juillet	affections des voies respiratoires
*Bourgeon de pin	cueillie en forêt	bourgeon	mai-déc	plantes des poumons (bronches, toux)
*Bruyère	cueillie en forêt	fleur	sept	plantes des voies urinaires : cystite, colibacillose, néphrite, calculs, prostatite, diurétique,
*Cynorrhodon	cueillie en forêt	fleur	sept-oct	
Fraisier	cueillie en forêt	feuille	juillet	astringent, diurétique, antiseptique
Framboisier	cueillie en forêt	feuille	juillet	astringent, diurétique, voies respiratoires
*Frêne	cueillie en forêt	feuille	juillet	rhumatisme, diurétique, constipation
Genévrier	cueillie en forêt	fleur	août	antiseptique, diabète, digestif, arthritisme
*Lierre terrestre	cueillie en forêt	sommité	mai	calme la toux, antiseptique urinaire
Myrtilles séchées	cueillie en forêt	fleur	juillet	diabète, astringent, stimulant, antiseptique et antidiarrhéique
*Ortie	cueillie en forêt	sommité	mai-juin	insuffisance hépatique, incontinence, eczémas
Prêle	cueillie en forêt		juillet	plantes des os, diurétique
*R. de Gentiane	cueillie en forêt	racine	mai	stimulant, vermifuge et fébrifuge
*Reine des prés	cueillie en forêt	fleur	juillet	rhumatisme, arthrite, cellulite, diarrhée, insomnie
*Ronce	cueillie en forêt	feuille	juillet-août	diarrhée, diabète, hémorragie
*Sureau	cueillie en forêt	fleur	juin	diurétique, rhumatisme
Verveine officinale	cueillie en forêt	feuille	juillet	
Pissenlit	cueillie en forêt ou cultivée	feuille + racine	>mai	contre le cholestérol
Achillée millefeuille	cueillie en prairie	Fleur	juillet-sept	plante du sang, diurétique, cicatrisant
Aubépine	cueillie en prairie	sommité	mai-juin	plante du cœur et des nerfs, ménopause
Lamier blanc	cueillie en prairie	sommité	juin	astringent, vasoconstricteur, stimulant
*Pensée sauvage	cueillie en prairie	sommité	juillet-août	diurétique, stimulant, affections cutanées
Sauge	cueillie en prairie	feuille	juin	fatigue, troubles nerveux, tonique, astringent et antiseptique, digestion, diabète, antiodorant
Serpolet thym	cueillie en prairie	sommité	juillet	fatigue, troubles nerveux, angoisses, digestif, rhumatisme, constipation, stimulant
Bouillon blanc	cueillie en prairie ou cultivée	fleur	juillet-oct	affection des voies respiratoires, asthme, coqueluche
Aneth	cultivée	feuille	juillet	aérophagie, gaz intestinaux,
Basilic	cultivée	feuille	>juillet-oct	calmant, antispasmodique, digestif
*Bourrache	cultivée	fleur	> juillet	affections des voies respiratoires, asthme, adoucissant
*Camomille matricaire	cultivée	fleur	juin	
*Camomille romaine	cultivée	fleur	juillet	analgésique, gastrites, colites, irritabilité, anémie
Cassis	cultivée	feuille	juin-juillet	source de vit C, diurétique, rhumatisme,
Céleri	cultivée	feuille	juin	digestif, rhumatisme, désintoxication
Cerfeuil	cultivée	feuille	juin	circulation sanguine, trouble urinaire
Coriandre	cultivée	fleur	août	digestif, aérophagie
Estragon	cultivée	feuille	juillet	aérophagie, digestif, analgésique
Fenouil	cultivée	feuille	juin	tonique, digestif
Laurier	cultivée	feuille	juillet	digestif, rhumatisme, antiseptique
*Mauve	cultivée	fleur	juillet-août	adouissante, constipation, asthme, bronchite, rhume, toux, grippe
*Melisse	cultivée	feuille	juin	crampes d'estomac, digestif, insomnie, vertige, migraines, antivomitif (grossesse)
*Menthe bergamote	cultivée	feuille	juin	
*Menthe douce	cultivée	feuille	juin	stimulant, et rafraîchissante, digestif, aérophagie, coliques
*Menthe poivrée	cultivée	feuille	juin	hépatiques et néphrétiques, migraines
*Menthe pouliot	cultivée	feuille	juin	
Monarde feuilles	cultivée	fleur + feuille	juillet	insomnie, calmante, digestif
Monarde mélisse rouge	cultivée	fleur + feuille	juillet	
Origan	cultivée	sommité	juillet	pour foie et digestion, bronchite, grippe, antiseptique, migraines, affection des bronches
Persil	cultivée	fleur	<juin	rhumatismes, stimulant
Pot pourri (rose)	cultivée	fleur	juillet-août	
*Queue de cerise	cultivée	queue	juillet	cystite
Romarin	cultivée	feuille	août	stimulant, rhumatisme, digestif, stimulant,
Sarriette	cultivée	feuille	juillet	digestif, diarrhées, colite, stimulant,
Thym citronné	cultivée	sommité	>juin	
Thym ordinaire	cultivée	sommité	>juin	stimulant, antiseptique, grippe, digestif, diurétique
*Tilleul	cultivée	fleur	juillet	calmante, digestif, insomnie
*Verveine citronnée	cultivée	feuille	juillet	digestif, contre hypertension